

# L'AVENIR INCERTAIN DE LA VALLEE DE LA BREME

**Auteurs : Clément FEGER, Christophe BOUNI, Jean-Baptiste NARCY**

## **A NE PAS DIFFUSER SANS L'AUTORISATION EXPLICITE DES AUTEURS**

Ce cas fictif a été conçu et rédigé initialement dans le cadre du projet Modèles d'Interventions et Comptabilités 2012-2015 et publié dans Feger (2016). Le cas a été adapté ici pour l'enseignement du modèle de comptabilité de gestion écosystème-centrée (ou « comptes de contributions ») ainsi que des modèles d'affaires *pour* la gestion des écosystèmes (Feger et Mermet, 2018 ; 2020).

Le cas principal ci-dessous est accompagné de trois scénarii stratégiques distincts de mise en gestion d'un écosystème (qui correspondent à trois des quatre modèles d'affaires pour la biodiversité présentés dans Feger et Mermet 2020).

Les participants sont mis en situation d'être des managers locaux de la Marthaise des Eaux, spécialisés sur les activités et nouveaux métiers biodiversité et gestion des écosystèmes. Ils sont réunis en plusieurs groupes et chaque groupe ne traite qu'un seul scénario stratégique (chacun correspondant à l'un des quatre modèles d'affaires présentés sur le plan théorique dans Feger et Mermet, 2020).

Pour le traiter, ils doivent construire une comptabilité de gestion écosystème-centré en s'aidant du modèle des comptes de contribution, et expliquer comment ils comptent utiliser ce modèle pour conduire leur stratégie et mettre en place et gérer ce système de gestion. Ils ont pour cela également un récapitulatif des outils d'information environnementales des différents acteurs. Les participants disposent également d'un document leur rappelant le cahier des charges comptables suggéré par le modèle de comptabilité de gestion écosystème-centré.

### **Références utiles :**

<sup>1</sup> Feger, C. 2016. «Nouvelles comptabilités au service des écosystèmes. Une recherche engagée auprès d'une entreprise du secteur de l'environnement. » Thèse de doctorat en Sciences de gestion, Paris: AgroParisTech.

<sup>1</sup> C. Feger, Laurent Mermet. Negotiating new commitments and contributions for the ecological transition: An introduction to an 'Accounting for the management of ecosystems' model. *12th interdisciplinary perspectives on accounting*, Jul 2018, Edinburgh, United Kingdom. ([hal-02376183](https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02376183))

Feger, C., Mermet, L. New Business Models for Biodiversity and Ecosystem Management Services: An Action Research with a Large Environmental Sector Company. *Organization & Environment*. August 2020.

\*

## LE NOUVEAU PLAN ECONOMIQUE POUR LA VALLEE DE LA BREME MENACE LA QUALITE DES ECOSYSTEMES ET DE L'EAU

---

### Une vallée typique du Département de l'Augomont : ancien centre industriel, la commune œuvre pour le maintien d'activités locales et la mise en valeur de ses espaces naturels

Le bassin de la Brême présente des caractéristiques typiques des régions vallonnées du département de l'Augomont. La rivière qui s'y écoule du nord au sud, la Brême, prend ses sources plus haut, dans le massif des ballons d'Harlebourg, qui culmine à 987 mètres. Après un long parcours dans les zones forestières du massif, la Brême arrive dans une zone de pente douce et traverse la commune de Braménil (17 000 habitants), qui fut autrefois un centre industriel important dans la région comme en témoignent encore les anciennes cheminées d'usine de la friche industrielle. Le département d'Augomont et tout particulièrement la vallée de la Brême étaient en effet réputés pour leur activité d'exploitation du bois et de transformation (chimie, menuiseries, papeteries). Exceptée la papeterie, aujourd'hui au bord de la faillite, les activités traditionnelles ont disparu et ne sont remémorées que lors des fêtes annuelles de flottage du bois sur la Brême et de démonstration de bucheronnage organisées aux abords de l'ancienne scierie.

La rivière de la Brême est rejointe en aval immédiat de la petite ville par son affluent principal, le ruisseau du Thill, dont le parcours est jalonné d'exploitations agricoles de taille moyenne (maïs et élevage aux abords du cours d'eau). La jonction des deux rivières s'effectue en amont du lac du Thill formant un grand ensemble de zones humides (2 km<sup>2</sup>) appelé les marais du Thill.

Le lac s'étend sur une superficie de 9 km<sup>2</sup>. On y distingue trois grandes zones : au nord, les marais du Thill qui bordent le lac se caractérisent par leur biodiversité exceptionnelle à l'échelle régionale et identifiés comme un élément central du tracé de la Trame Verte et Bleue élaboré par le Conseil Régional de la Marthe. L'accès y est restreint. On y trouve des terrains privés, maraichers, plus ou moins entretenus et productifs. Avec la crise économique, certains ont même réhabilité certaines zones du vieux marais maraicher pour une production vivrière. Ces petits producteurs marginaux et isolés sont aujourd'hui ignorés par la profession agricole. La commune de Braménil détient une part importante du marais (anciennes gravières et sablières et leurs abords, reliquats de forêt alluviale, ...) dont la gestion est essentiellement assurée par l'association environnementale « Fondation pour la Protection des Marais du Thill » (FPMT) à des fins d'espaces protégés ouverts au public pour la découverte de la flore et de la faune du marais.